

Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

N°6

Juin 2017

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

Orientation dans l'enseignement supérieur : vœux formulés pour la rentrée 2017-2018

Cette note de synthèse présente un ensemble d'indicateurs relatifs aux vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur pour la rentrée de l'année 2017-2018. Elle est accompagnée de la diffusion de ces mêmes indicateurs déclinés plus finement ou croisés par sexe, académie, série de baccalauréat, le cas échéant mention disciplinaire.

Un candidat en terminale émet en moyenne 7,7 vœux

Au 1er juin, sur les 627 000 élèves de terminale inscrits dans APB (voir « Définitions et champ »), 94,85 % ont confirmé au moins un vœu.

Candidats inscrits, part des candidats effectifs et vœux confirmés, par série d'inscription au bac

Série de bac	Nombre de candidats inscrits en procédure normale	Part (%) de candidats effectifs parmi les inscrits	Nombre de candidats effectifs	Nombre moyen de vœux par candidat effectif
Général	365 907	99,96%	365 751	8,6
dont : - S	190 432	99,97%	190 370	9,6
- ES	119 179	99,95%	119 121	8,3
- L	56 296	99,94%	56 260	6,5
Technologique	134 951	95,48%	128 855	7,2
Professionnel	126 056	79,32%	99 985	4,9
Total	626 718	94,85%	594 429	7,7

Champ : candidats effectifs en terminale en 2016-2017 (voir encadré).

Source : APB, campagne 2017 - traitements SIES

La quasi-totalité des élèves inscrits sur APB et candidats au bac général ou technologique a confirmé au moins un vœu (99,96 % et 95,5% respectivement). En revanche, un élève inscrit et candidat au bac professionnel sur cinq n'en a confirmé aucun, ce qui est cohérent avec les moindres taux de poursuite d'études des élèves des séries professionnelles (inférieurs à 50 %).

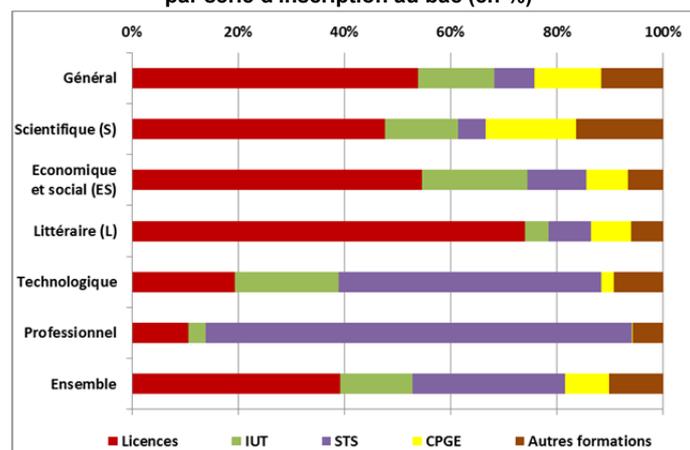
Un candidat émet en moyenne 7,7 vœux. Les candidats de la série scientifique en formulent davantage

(9,6 vœux) et ceux préparant un bac littéraire ou un bac professionnel moins (respectivement 6,5 et 4,9 vœux). Les candidats préparant un bac technologique émettent en moyenne 7,2 vœux, avec une disparité selon la série : le nombre de vœux atteint ainsi 8,9 en sciences technologiques du design et des arts appliqués.

La demande de la filière Licence en premier vœu avoisine 40 %

En premier vœu, 39,1 % des candidats demandent une licence (y compris PACES). Par ailleurs, 28,8 % des candidats souhaitent une orientation en STS et 13,7 % une admission en IUT. Un peu moins d'un premier vœu sur 10 concerne une CPGE (8,3 %). Ces pourcentages évoluent très peu par rapport à l'an passé.

Premiers vœux - Choix de filières des candidats, par série d'inscription au bac (en %)



Champ : candidats effectifs en terminale en 2016-2017 (PACES et STAPS sont classées dans la filière « licence »). Voir encadré.

Source : APB, campagne 2017 - traitements SIES

Parmi les élèves de terminale préparant le bac général, plus de la moitié demande une licence en premier vœu. La proportion s'établit à 74,0 % en série littéraire, 54,5 % en série économique et sociale et 47,6 % en série scientifique. Comme l'an passé, presque un élève de

terminale sur cinq (17,1 %) préparant un bac scientifique demande une CPGE en premier vœu.

La filière STS reste privilégiée par les candidats des séries technologiques : elle est demandée en premier vœu par la moitié d'entre eux, contre 19,6 % pour une orientation en IUT. Les élèves préparant un bac professionnel demandent massivement à accéder à une classe de STS : 80,2 % des premiers vœux, comme en 2015 et en 2016. Alors qu'ils constituent 16,8 % des candidats effectifs sur APB, ils formulent près de la moitié des premiers vœux enregistrés en STS. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à demander une licence en premier vœu. Elles demandent moins souvent une CPGE en série générale (4 points d'écart).

La répartition entre femmes et hommes diffère selon la mention de la licence en premier vœu

Parmi les premiers vœux désignant une L1, 4 mentions de licence recueillent 50 % des demandes : la PACES (17 %), le droit (14 %), les STAPS (11 %) et la psychologie (7 %).

Premiers vœux - groupes disciplinaires en L1 et part des femmes (%)

Groupes disciplinaires	Ensemble des premiers vœux du groupe	dont demandés par des femmes	Proportion (%) de femmes
Droit - Sciences Politiques	35 735	24 489	68,5
Economie, AES	20 694	10 188	49,2
Arts, Lettres, Langues, SHS	85 214	62 459	73,3
Sciences, STAPS	50 893	19 668	38,6
dont Sciences	25 004	12 766	51,1
PACES	40 052	27 818	69,5
Ensemble	232 588	144 622	62,2

Champ : candidats effectifs en terminale en 2016-2017 (voir encadré).

Source : APB, campagne 2017 – traitements SIES

Les parts des femmes et des hommes varient considérablement selon les mentions. Ainsi, 83,9 % des premiers vœux exprimés en psychologie émanent de candidates. Par contraste, les femmes sont minoritaires

dans les mentions de mécanique (15,0 %) et d'informatique (10,7 %). Elles sont à l'origine de 26,7 % des premiers vœux exprimés en sciences et techniques des activités physiques et sportives.

La filière choisie en premier vœu est fortement redemandée dans les vœux suivants

La volonté d'intégrer une filière se traduit par une accumulation de vœux dans la filière demandée. Les vœux ultérieurs des candidats appartiennent majoritairement à la même filière que le premier vœu. Par exemple, les étudiants demandant une CPGE en premier vœu font en moyenne 8,2 vœux dans cette filière.

Par ailleurs, le nombre de vœux diffère en fonction de la filière de formation du premier vœu. Ainsi, les candidats qui demandent une CPGE font deux fois plus de vœux que ceux ayant demandé une STS.

Nombre moyen de vœux selon la filière demandée en premier vœu

		Nombre moyen de Vœux par candidat effectif					Ensemble
		Licence (1)	IUT	STS	CPGE	Autres	
Premier vœu	Licence	5,7	0,2	0,3	0,2	0,1	6,5
	IUT	2,6	3,8	1,8	0,2	0,2	8,7
	STS	1,0	0,4	4,5	0,0	0,1	6,1
	CPGE	3,8	0,6	0,2	8,2	0,9	13,8
	Autres	2,6	1,0	0,8	1,3	4,8	10,4
	Ensemble	3,4	0,9	1,8	0,9	0,7	7,7

Lecture : un candidat ayant demandé une CPGE en premier vœu, fait en moyenne 13,8 vœux dont 8,2 en CPGE et 3,8 en licence.

(1) : y compris les vœux groupés. Un vœu groupé compte autant de fois que le nombre de sous-vœux qu'il contient. De plus, tout candidat au bac général doit sélectionner au moins une licence.

Champ : candidats effectifs en terminale en 2016-2017 (voir encadré).

Source : APB, campagne 2017 – traitements SIES

Pierre Boulet
MESRI - SIES

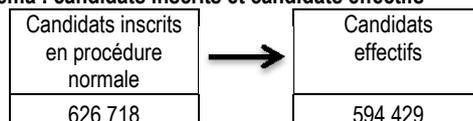
Définitions et champ

Dans cette publication relative à la campagne APB 2017, un « candidat inscrit » est un candidat qui s'est inscrit dans APB en procédure normale (i.e. avant le 21 mars 2017) : cette définition n'est pas directement comparable à celle des publications précédentes.

Un « candidat effectif » est un candidat inscrit en procédure normale ayant émis au moins un vœu qu'il a par la suite confirmé.

Au 01/06/2017, le nombre de candidats inscrits dans APB 2017 en procédure normale s'élève à 864 324 personnes. Parmi ceux-ci, 626 718 sont des élèves de terminale en 2016-2017 (y. c. DOM, COM, TOM, Nouvelle-Calédonie, établissements AEFE à l'étranger et CNED) qui sont sur les listes du baccalauréat 2017, soit 72,5 % des candidats inscrits dans APB. Parmi ces candidats, 94,8 %, soit 594 429 personnes, ont confirmé au moins un vœu. Cette note porte sur ces derniers. Les réajustements de champ opérés à partir de la présente publication empêchent de comparer les parts de candidats effectifs à celles diffusées les années précédentes.

Schéma : candidats inscrits et candidats effectifs



La nomenclature des mentions est celle définie par l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence.

Pour en savoir plus :

L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche n°10, fiche 08 : « vœux d'orientation et propositions exprimés sur le portail Admission post-Bac », MENESR-SIES, avril 2017.

Note Flash n°8 « Orientation dans l'enseignement supérieur : vœux formulés pour la rentrée 2016-2017 », MENESR-SIES, juin 2016.

Note Flash n°17 « APB 2016 : propositions d'admission et réponse des candidats pour l'année scolaire 2016-2017 », MENESR-SIES, novembre 2016.